

LE MATERIALITER – FORMALITER, UNE FOUTHÈSE

LOUIS-HUBERT REMY

Depuis longtemps on pose une simple question aux à ses adeptes : **quelle est la valeur des actes d'un pape materialiter ?** Ayant posé cette question à Monseigneur Guérard des Lauriers il m'avait répondu : **nulle**. Et je lui répondis : **Alors la thèse s'éteint dans le temps !** Il me répondit : **Qui**.

Ses successeurs **ne répondent pas**, bien gênés par cette question qui démolit la thèse.

Nous avons partagé cette thèse du vivant de Monseigneur¹. Elle nous semblait répondre au grave problème de la **visibilité de l'Église**. Mais nous n'avions pas connaissance de sa réfutation par Mademoiselle Myra Davidoglou, réfutation qui nous a fait changer d'avis plus tard.

Depuis la réflexion s'est même prolongée et il est utile de souligner trois arguments supplémentaires importants :

1° il est exact que le *materialiter* et le *formaliter* existent. Mais s'ils sont **distincts**, ils ne peuvent pas être **séparés**. Un pape seulement *materialiter* n'a jamais existé et ne peut exister. **Un pape materialiter c'est une vue de l'esprit, ça n'existe pas.**

2° surtout que ce n'est pas le problème actuel. Les clercs en s'excitant sur le Pape, sur l'élection du Pape, sur son hérésie, sur la validité de son élection, nous empêchent de comprendre que **le problème est celui de l'Église**, d'une église qui a tout changé pour tout détruire, d'une église qui n'est plus catholique, dont les sacrements surtout celui de l'ordre et du sacre épiscopal ne sont plus valides, ce qui est autrement plus grave. À les entendre il suffirait d'un bon pape (élu par qui ? par des cardinaux non cardinaux ?) qui remettrait tout en ordre. C'est impossible.

3° L'Église, la véritable Église est **éclipsée**², comme l'enseigne la Très Sainte Vierge Marie à La Salette. On comprend pourquoi M. l'abbé Ricossa est contre le message de La Salette mais nous préférons suivre la Très Sainte Vierge Marie que M. l'abbé Ricossa. Par l'image de l'éclipse tout est clair, surtout qu'un jour on sortira de l'éclipse.

Mais ce qui est plus grave c'est la dérive imposée par M. l'abbé Ricossa. Non seulement il refuse de répondre à la question : **quelle est la valeur des actes d'un pape materialiter ?** mais en plus il a osé étendre la thèse à une soi-disant **église materialiter**. Il ose confondre l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Église une, sainte, catholique, apostolique, avec cette secte qui n'est ni une, ni sainte, ni catholique, ni apostolique. Quel **blasphème** ! Quelle **apostasie** !

Et combien il déforme la pensée de Monseigneur Guérard ! Lui qui a osé rejeter le message de La Salette, alors que Monseigneur Guérard était un grand dévot de La Salette.

À ses fidèles, inconscients de la gravité de cette thèse, nous posons donc la question :

QUELLE EST LA VALEUR DES ACTES D'UN PAPE MATERIALITER ?

Pour les jeunes générations voici ce document à méditer : la thèse est impossible.

P. S. — Qui amène la **division** ?

— Ce n'est pas celui qui **dénonce** l'erreur mais celui qui **enseigne** l'erreur. Et une erreur répétée, après **réfutation**, devient **mensonge**, péché mortel contre la Foi, même et surtout chez les clercs !

Le 19 septembre 2017,
171^{ème} anniversaire de La Salette

¹ Pour comprendre les rapports entre Monseigneur Guérard des Lauriers et Louis-Hubert Remy lire son dernier sermon que ferait bien de relire M. l'abbé Ricossa ; on remarquera que pour son « testament spirituel » Mgr ne parle pas de et à M. l'abbé Ricossa : http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GUERARD_des_LAURIERS_dernier-sermon_plus-2-articles.pdf

² Lire : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipse.pdf

et http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR_date_de_Leclipse.pdf, le 29 octobre 1963.